

DECISION
du Comité de Ministres
de l'Union économique Benelux
portant nomination d'un juge
à la Cour de Justice Benelux

M (2007) 6

Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux,

Vu l'article 3, alinéas 1^{er} et 2, du Traité relatif à l'institution et au statut d'une Cour de Justice Benelux, signé à Bruxelles le 31 mars 1965, tel qu'il a été modifié par le Protocole signé à Bruxelles le 23 novembre 1984,

Considérant que le Comité de Ministres a donné acte le 22 janvier 2007 de la démission de Monsieur M. Lahousse de ses fonctions de juge à la Cour de Justice Benelux,

Sur la proposition de la Ministre belge de la Justice,

A pris la décision suivante:

Article 1^{er}

Madame Sylviane Velu, conseiller à la Cour de Cassation, est nommée juge à la Cour de Justice Benelux.

Article 2

La présente Décision entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bruxelles, le 29 juin 2007.

Le Président du Comité de Ministres,

K. DE GUCHT